



Evaluateur APA Brigadier - H/F

Référence : 26-00918

Poste Permanent

- ✓ Groupe de fonction métier : A4
- ✓ Catégorie : A
- ✓ Date de première publication : 03/06/2026
- ✓ Type de contrat : Poste Permanent
- ✓ Niveau d'expérience : De 3 à 5 ans
- ✓ Taux de temps de travail : 100%
- ✓ Métiers : Evalueur PAPH
- ✓ Numéro du poste : 1879
- ✓ Localisation : RETHEL
- ✓ Niveau d'études : Bac+3/4
- ✓ Temps de travail : Temps complet
- ✓ Filière - Cadre d'emploi : Médico-Sociale - Infirmier

Description de l'employeur

Avec ses 157 métiers pour plus de 1700 agents, le Conseil Départemental des Ardennes est le 2ème employeur du département. Travailler pour le Département c'est s'investir au sein d'équipes dynamiques et proche du quotidien des 270 000 habitants.

Que ce soit au coeur de notre politique d'action sociale (PMI, protection de l'enfance, RSA, autonomie des personnes âgées et/ou handicapées etc;) ou travailler dans nos collèges, sur nos routes ou dans le domaine de l'environnement, de la culture, du sport, etc... venez participer à la construction d'un département où il fait bon s'oxygéner.

Missions

Au sein de la Direction des Services Territorialisées et du service Mission Personnes Agées et Personnes Handicapées Sud Ardennes.

Sous la responsabilité du Responsable de missions PAPH, les missions attendues d'un évaluateur APA sont de prendre en charge d'élaborer, de proposer et d'accompagner les plans d'aide visant au maintien à domicile des personnes et d'évaluer le degré de perte d'autonomie dans le cadre du dispositif d'allocation personnalisée d'autonomie à domicile dans le respect de la réglementation, des demandes des personnes et de leur projet de vie.

Evaluer le degré de perte d'autonomie, les besoins des personnes élaborer un plan d'aide en menant un entretien auprès de la personne âgée.

Analyser les données recueillies afin de déterminer les besoins et établir un plan d'aide

Conseiller l'usager, l'accompagner ainsi que son entourage

Repérer les situations complexes et en partager l'analyse avec les professionnels des autres dispositifs ou les partenaires

Evaluer les limites du maintien à domicile, identifier les situations à risques

s'assurer de la mise en oeuvre du plan, réévaluer la situation, réadapter le plan d'aide en fonction de l'évolution des besoins

Profil

Diplômes :

DE Infirmier

DE éducateur spécialisé

DE assistant social

Connaissance et savoir-faire :

Connaissance des dispositifs et réglementation d'aides aux personnes âgées

Connaissance de la personne âgée et des problématiques liées au vieillissement à la dépendance et au maintien au domicile

Maîtrise de la grille AGGIR

Maîtrise des techniques d'entretien et d'écoute